

PLANTER UNE HAIE CHAMPÊTRE

AU PREALABLE



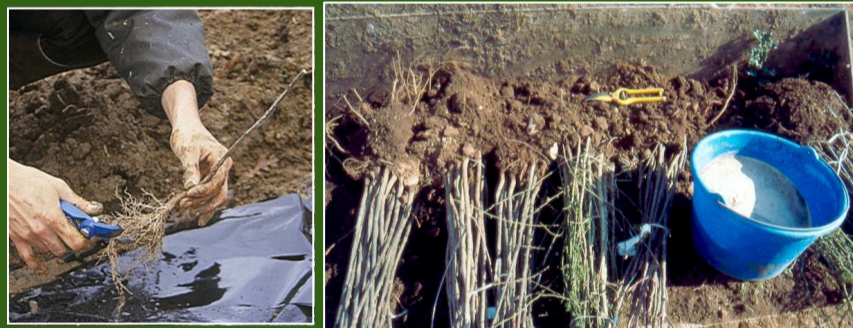
De la haie clôture à la haie brise-vent en passant par la haie de production, tous les choix sont possibles.



Chêne, Pommier, Prunellier ou encore Érable, les espèces locales permettent la composition de haies variées adaptées au terrain.

PLANTER EN 3 ETAPES

Le sol doit être travaillé sur plus de 50cm de profondeur si possible.

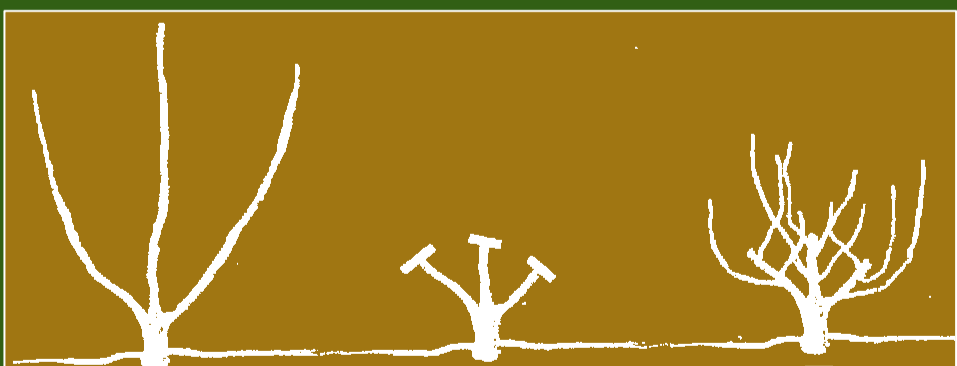


Habillage des plants et protection constante des racines, une garantie de bonne reprise des plants.



Exemples de paillages bio dégradables : feutre végétal, écorce, dalles de bois.

ENTREtenir SA JEUNE HAIE



Le recépage consiste à tailler le végétal très bas afin de l'obliger à se ramifier dès la base.

L'IMPLANTATION

- Anticiper le **développement final** des végétaux. Une haie implantée trop près d'un bâtiment peut vite devenir gênante.
- Connaître la législation : une haie non mitoyenne doit se tenir à **50cm de la limite de propriété ou à 2m** de celle-ci si sa hauteur est supérieure à 2m. Il existe également une réglementation stricte concernant les plantations en bordure de voirie.

LA COMPOSITION

- La composition de la haie dépend du **rôle** qu'on souhaite lui assigner : des végétaux bas pour une clôture basse, arbustes et arbres pour une haie brise-vent ou encore de nombreuses possibilités intermédiaires, avec ou sans arbres.
- Les essences utilisées sont des **espèces locales** adaptées au milieu. Pour cela, il est important de tenir compte du climat, de l'exposition et de la nature du sol.

1. PREPARER LE SOL

à l'automne

Décompacter la terre en profondeur pour permettre aux racines de bien s'installer.

2. PLANTER

de fin novembre à début mars (hors gel)

- Utiliser des plants de moins de 3 ans si possible à racines nues afin de faciliter leur reprise.
- Préparer le plant avant sa mise en terre : couper les racines sèches ou abîmées et réduire les tiges pour les arbustes.
- Veiller à ne pas enterrer la partie aérienne, tasser légèrement la terre au pied du plant.



Protéger les racines pendant les manipulations, celles-ci sont très sensibles au soleil et au dessèchement.

3. PROTEGER LES PLANTS

Le paillage Il permet de limiter la concurrence herbacée, de réduire les pertes d'eau par évaporation et de maintenir les effets du travail du sol.



Pour être efficace, il doit couvrir une surface minimale de 60cm de diamètre autour du plant et avoir une durée de vie de 3 ANS.

Clôtures et protections Si nécessaire, la pose ultérieure de clôture ou de protections individuelles permet de protéger les jeunes plants du bétail ou de dégâts de gibier.

au printemps

Désherber les 3 premières années pour limiter la concurrence des graminées.

de fin novembre à début mars (hors gel)

Regarnir Remplacer les plants morts la 1ère année afin d'éviter les trous dans la haie.

Recéper les arbustes la 2nde année afin d'épaissir la base de la haie.

Former les arbres chaque année afin d'éliminer les fourches dans un premier temps puis les branches basses (élagage).